



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question au Gouvernement n° 2998

Texte de la question

## FERMETURES DE CLASSES

M. le président. La parole est à M. Jacques Desallangre, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Jacques Desallangre. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

La mise en perspective de deux articles publiés avant-hier dans *Le Monde* illustre la France inégalitaire que vous voulez construire. Je cite : " Les patrons du CAC 40 sont les mieux payés d'Europe " et " La France dernière de l'OCDE pour l'encadrement des élèves ". Le récent rapport du Centre d'analyse stratégique - organisme rattaché au Premier ministre - sur l'emploi public est une gifle à la politique menée par le Gouvernement. Dans le primaire, le niveau d'encadrement est le plus bas des pays de l'OCDE. Il est inférieur à celui du Portugal, de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Irlande, de la Grèce. La liste est longue !

Vous invoquez vos efforts qualitatifs. Or le compte n'y est pas, car l'OCDE a démontré que les résultats de notre système éducatif se dégradaient. Plus il y a d'élèves par classe, moins les résultats sont bons. Mais, à vos yeux, cette situation n'est pas encore suffisamment dramatique. Après avoir supprimé 50 000 postes d'enseignants entre 2007 et 2010, vous détruisez 16 000 postes pour la rentrée prochaine, alors que le nombre d'élèves augmente. Votre politique se traduit par des regroupements autoritaires, en dépit de l'opposition des élus locaux, des enseignants et des parents d'élèves.

Nos territoires sont durement touchés. Dans ma circonscription, par exemple, à Chauny, Tergnier, Coucy-le-Château, Barisis-aux-Bois, au lycée Gérard-de-Nerval de Soissons, des postes sont supprimés. Dans des collèges, la dotation horaire globale est amputée.

Mais le plus important pour notre pays, c'est que vous hypothéquez son avenir. En détruisant une formation initiale de qualité, vous empêchez notre pays de développer son savoir global. Comment prétendre, ensuite, favoriser la formation de haut niveau pour le plus grand nombre, puis la recherche, si nos jeunes n'ont pu acquérir des bases solides ? La France est riche du cinquième PIB mondial, mais elle ne se situe qu'au vingt-troisième rang pour l'éducation !

Monsieur le ministre, allez-vous écouter les recommandations du Centre d'analyse stratégique et mettre un terme à votre politique de non-remplacement d'un enseignant sur deux ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative*. Monsieur le député, votre fixation sur l'unique question des moyens et des postes vous empêche de regarder la réalité en face ! (*Vives exclamations sur les bancs des groupes GDR et SRC.*) Quelle est cette réalité ? Oui, nous avons décidé de tourner le dos à une politique, à cet égalitarisme coupable et bien-pensant qui n'a pas obtenu les résultats escomptés pendant de trop nombreuses années. L'école du XXI<sup>e</sup> siècle, monsieur le député, est une école capable de personnaliser les parcours, de tenir compte de la diversité des élèves (*Exclamations sur les bancs des groupes GDR et SRC*) et de faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin. C'est ce que nous faisons en ouvrant cette année 6 000 places d'internat d'excellence pour des élèves issus de quartiers défavorisés.

M. Maxime Gremetz. C'est un disque rayé !

M. Luc Chatel, *ministre*. C'est une école capable de mettre en place, en primaire, deux heures d'aide personnalisée par semaine afin que les élèves qui rencontrent des difficultés en lecture maîtrisent les fondamentaux ! C'est cela, l'école du XXI<sup>e</sup> siècle ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*) Monsieur le député, l'école du XXI<sup>e</sup> siècle a confiance en ses enseignants. (*Exclamations sur les bancs des groupes GDR et SRC.*) Elle améliore et allonge d'une année leur formation initiale et elle les paye mieux !

M. Jacques Desallangre. Ce sont les plus mal payés !

M. Luc Chatel, *ministre*. Les enseignants en début de carrière ont été augmentés de 10 % le 1<sup>er</sup> septembre dernier ! (*Protestations sur les bancs des groupes GDR et SRC.*)

M. Christian Paul. Et alors ?

M. Luc Chatel, *ministre*. Vous ne l'avez pas fait, nous l'avons fait !

M. Maxime Gremetz. Et les CPE ?

M. Luc Chatel, *ministre*. Enfin, monsieur le député, une école qui mise sur l'avenir est une école qui mise sur l'autonomie de ses établissements et qui fait confiance aux acteurs locaux. C'est tout le sens de l'action que nous menons pour l'autonomie des lycées et des collèges, et c'est ainsi que nous obtiendrons de meilleurs résultats !

M. Maxime Gremetz. Ah bon ?

M. Luc Chatel, *ministre*. Non, monsieur le député, ce ne sont pas les solutions du XX<sup>e</sup> siècle qui permettront de relever les défis de l'école du XXI<sup>e</sup> siècle ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Protestations sur les bancs des groupes GDR et SRC.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Desallangre](#)

**Circonscription :** Aisne (4<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2998

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, jeunesse et vie associative

**Ministère attributaire :** Éducation nationale, jeunesse et vie associative

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 février 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 17 février 2011